

L'IMMIGRATION TEMPORAIRE AU QUÉBEC

2018-2022

Ministère de l'Immigration,
de la Francisation et de l'Intégration

Cette publication a été réalisée par
Saïd Mohamed Swalah Eddine et Luis Guillermo Alvarez Jimenez

Avec la collaboration de
Nathalie Ouellet et Sonia Natalia Sánchez Loyola

Sous la coordination de
Éric Desautels

**Direction de de la
statistique et de l'information de gestion**
Nadine Lalande

POUR NOUS JOINDRE

Pour toute demande d'information, suggestion ou plainte concernant les services du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration à l'endroit des personnes handicapées :

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
1200, boulevard Saint-Laurent
Montréal (Québec) H2X 2S5

Région de Montréal : 514 864-9191

Ailleurs au Québec (sans frais) : 1 877 864-9191

Appareil téléscripteur pour les personnes sourdes ou malentendantes (ATS)

Région de Montréal : 514 864-8158

Ailleurs au Québec (sans frais) : 1 866 227-5968

Ce document est accessible en médias adaptés sur demande.

Les principes de développement durable ont été pris en compte dans le cadre de l'élaboration de ce plan d'action. C'est pourquoi ce document est uniquement accessible en format PDF sur le site Web du Ministère au <http://www.mifi.gouv.qc.ca>.

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

ISBN Version électronique : 978-2-555-00100-8

Ce document a été conçu et réalisé par la **Direction de la recherche, de la veille et de l'analyse** du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).

© Gouvernement du Québec, Février 2024

Tous droits réservés pour tous pays

Table des matières

Introduction	v
Mise en contexte	7
Faits saillants	9
Titulaires d'au moins un permis signé en 2022	9
Titulaires d'un permis valide au 31 décembre 2022	9
Observations générales	10
Titulaires d'au moins un permis signé en 2022	10
Titulaires d'un permis valide au 31 décembre 2022	14
Tableaux	17
Glossaire des termes et des concepts	40

Liste des figures et des graphiques

Tableau M1

Titulaires d'un permis de travail à des fins d'emploi dans le volet de l'expérience internationale Canada (EIC) du Programme de mobilité internationale (PMI) selon la province ou le territoire de destination prévue et la date de signature, 2018 à 2022 8

Graphique 1

Nombre de titulaires d'au moins un permis délivré, selon le programme d'immigration et selon l'année de signature, Québec, 2018 à 2022 10

Graphique 2

Nombre de titulaires d'un permis valide au 31 décembre, selon le programme d'immigration, au Québec, 2018 à 2022 14

Tableau 1

Caractéristiques des titulaires d'au moins un permis de travail à des fins d'emploi, Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), selon la date de signature du permis, au Québec, 2018 à 2022 18

Tableau 2

Caractéristiques des titulaires d'un permis de travail à des fins d'emploi valide au 31 décembre, Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), au Québec, 2018 à 2022 22

Tableau 3

Caractéristiques des titulaires d'au moins un permis de travail à des fins d'emploi, Programme de mobilité internationale (PMI), selon la date de signature du permis, au Québec, 2018 à 2022 26

Tableau 4

Caractéristiques des titulaires d'un permis de travail à des fins d'emploi valide au 31 décembre, Programme de mobilité internationale (PMI), au Québec, 2018 à 2022..... 30

Tableau 5

Caractéristiques des titulaires d'au moins un permis d'études, Programme des étudiants étrangers (PÉE), selon la date de signature du permis, au Québec, 2018 à 2022 34

Tableau 6

Caractéristiques des titulaires d'au moins un permis d'études, Programme des étudiants étrangers (PÉE), selon la date de signature du permis, au Québec, 2018 à 2022 37

Introduction

Il existe deux statuts de résidence pour les personnes nées ailleurs qu'au Canada et qui n'ont pas la citoyenneté canadienne, soit la résidence permanente et la résidence temporaire. Les personnes ayant un statut de résident permanent ont obtenu des autorités fédérales le droit de s'établir de façon permanente sur le territoire canadien. Les personnes qui ont le statut de résident temporaire possèdent un permis de séjour d'une durée déterminée.

Les personnes résidant au Québec à titre de résidents temporaires ont un statut qui se définit ainsi : « *Le statut de résident temporaire est accordé aux étrangers qui satisfont aux exigences de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (LIPR) et du Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés (RIPR) relatives à l'entrée ou au séjour au Canada. Les visiteurs, les étudiants, les travailleurs et les titulaires d'un permis de résident temporaire peuvent également avoir le statut de résident temporaire. Seuls les étrangers qui se trouvent physiquement au Canada ont le statut de résident temporaire* »¹.

Parmi les personnes ayant un permis temporaire de résidence au Canada, seuls les titulaires d'un permis remis en vertu des programmes suivants sont concernés dans cette publication :

- ▶ Le Programme des étudiants étrangers (PEE) ;
- ▶ Le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET)² : ce programme encadre les titulaires de permis de travail qui requièrent une étude d'impact sur le marché du travail (EIMT)³. Il vise à remédier aux pénuries temporaires de main-d'œuvre et de compétences lorsqu'il n'y a aucun Canadien ou résident permanent du Canada disponible pour effectuer le travail en question. Il comprend les sous-programmes et volets suivants :
 - Les programmes concernant les aides familiaux résidants incluant le Programme des aides familiaux résidants (PAFR) et les professions liées aux aides familiaux résidants⁴ ;
 - Les aides familiaux ;
 - Les travailleurs agricoles, incluant le Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) et les autres volets des travailleurs agricoles ;
 - Les Autres travailleurs étrangers temporaires avec EIMT (ATET).
- ▶ Le Programme de mobilité internationale (PMI)⁵ : ce programme permet à un employeur d'embaucher un travailleur étranger temporaire sans avoir à présenter une demande d'EIMT, d'y être dispensé, lorsque la venue de ce dernier procure un avantage concurrentiel (d'ordre culturel, économique, etc.) pour le Canada

¹ Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/publications-guides/bulletins-guides-operationnels/residents-temporaires/termes-definitions.html>.

² Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/publications-guides/bulletins-guides-operationnels/residents-temporaires/travailleurs-etrange.html>.

³ Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, https://www.canada.ca/fr/services/immigration-citoyennete/centre-aide/glossaire.html#etude_impact_du_marche_du_travail.

⁴ Le PAFR a pris fin le 30 novembre 2014. Il concernait des travailleuses étrangères et travailleurs étrangers temporaires qui vivaient au domicile de leur employeur et s'occupaient, sans supervision, d'enfants, de personnes âgées ou de personnes handicapées. Malgré tout, des titulaires de permis apparaissent toujours dans cette catégorie dans les données reçues d'IRCC. Selon les informations fournies par IRCC, « ce champ compte les personnes dont les permis de travail sont associés aux Classifications nationales des professions (CNP) qui couvrent les gardiens ou gardiennes d'enfants en milieu familial, les aides familiaux à domicile, les aides familiaux et les professions connexes. En tant que tel, il devrait être considéré comme un domaine général des aides familiaux à domicile et non nécessairement lié au PAFR. »

⁵ Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/publications-guides/bulletins-guides-operationnels/residents-temporaires/travailleurs-etrange.html>.

ou si des mesures réciproques sont en place dans le pays de provenance de ce travailleur (échange de professeurs, ententes en matière de mobilité jeunesse, etc.). Ces dispenses d'EIMT sont mises en œuvre en vertu d'articles du Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés (RIPR). Ces articles couvrent les catégories suivantes :

- Politiques d'intérêt public
- Accords ou ententes internationales ;
- Intérêts canadiens ;
- Aucun autre moyen de subsistance ;
- Demandeur de résidence permanente au Canada ;
- Travailleurs vulnérables ;
- Motifs humanitaires.

Dans ce document, les données concernant les titulaires de permis des programmes PTET, PMI et PEE ont été regroupées en deux catégories :

► Les titulaires d'un permis ayant été signé entre 2018 et 2022 :

Titulaires d'un permis de travail valide pendant l'année en cours et qui a été signé entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de cette même année. Ce groupe comprend tous les permis signés pendant l'année en cours, même s'ils ont expiré avant le 31 décembre. Il s'agit du flux de permis délivrés annuellement.

- PTET : tableau 1 PMI : tableau 3 PEE : tableau 5

► Les titulaires d'un permis valide au 31 décembre de 2018 à 2022 :

Titulaires d'un permis valide en date de la dernière journée de chaque année – que le permis soit entré en vigueur au cours de l'année écoulée ou non. Étant donné qu'il est possible d'obtenir un nouveau permis avant l'expiration d'un permis valide, un seul permis, soit le plus récent de chaque type (p. ex. un permis de travail, un permis d'études ou un permis de séjour temporaire), est comptabilisé en date du 31 décembre. Il s'agit du stock de permis détenus par des personnes uniques pour chacun des programmes à la fin de chaque année.

- PTET : Tableau 2 PMI : Tableau 4 PEE : Tableau 6

Mise en contexte

Contexte lié à la crise sanitaire de la COVID-19

L'interprétation des statistiques pour les années 2020 et 2021 doit tenir compte des mesures mises en place pour lutter contre la pandémie de la COVID-19, notamment la fermeture des frontières, qui a affecté les admissions permanentes et temporaires. En effet, le gouvernement du Canada indiquait alors dans son plan de restrictions sanitaires que « des exemptions aux restrictions de voyage aérien [s'appliquaient] aux étrangers qui se sont déjà engagés à travailler, à étudier ou à s'établir au Canada, et [que] les déplacements de ces personnes [étaient] considérés comme des voyages essentiels dans le contexte des restrictions aux frontières terrestres »⁶. Dans le cas des résidences temporaires, ces exemptions concernaient :

- Les travailleurs agricoles saisonniers, les travailleurs du secteur du poisson et des fruits de mer, les aides familiaux et tous les autres travailleurs étrangers temporaires ;
- Les étudiants étrangers qui avaient un permis d'études valide, ou qui avaient demandé un permis d'études et qui avaient vu leur demande approuvée avant que les restrictions de voyage soient entrées en vigueur le 18 mars 2020 ;
- Les travailleurs liés à des postes à bas salaire du Programme des travailleurs étrangers temporaires, dont la durée d'emploi maximale permise a été augmentée de 1 à 2 ans.

De différentes manières, tout un chacun a été affecté par la pandémie. Les mesures sanitaires en place ont empêché ou retardé l'arrivée de travailleuses et de travailleurs, d'étudiantes et d'étudiants, alors que d'autres personnes ont été contraintes de demeurer au Québec.

Valeurs arrondies et totaux présentés

En raison de l'arrondissement appliqué pour assurer la confidentialité, le total (en nombre et en pourcentage) peut ne pas correspondre à la somme des valeurs individuelles. Une personne peut avoir obtenu des permis dans plus d'un programme d'immigration au cours d'une année donnée ou avoir plus d'un permis valide au 31 décembre de chaque année. Un dénombrement unique du total a donc été effectué pour obtenir le nombre exact de titulaires de permis, mais ces totaux pourraient inclure des doublons. C'est notamment pour cette raison qu'il n'est pas possible d'additionner le total de tous les programmes.

⁶ Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/2020/03/le-canada-presente-des-exemptions-auxrestrictions-de-voyage-afin-de-protger-les-canadiens-et-dappuyer-leconomie.html>.

PMI - Permis ouverts et destination projetée

Le nombre de titulaires de permis de travail à des fins d'emploi du PMI est possiblement sous-estimé. En effet, il y a eu une augmentation assez soutenue du nombre de titulaires de permis de travail ouverts dans le PMI au cours des dernières années, excepté en 2020 et en 2021 en raison de la pandémie. Les titulaires de ces types de permis n'ont pas l'obligation de déclarer la province ou le territoire de destination dans les formulaires de demandes. Cela entraîne automatiquement une augmentation du nombre de titulaires de permis dont la destination est inconnue. Le cas le plus frappant est celui du volet de l'Expérience internationale Canada (EIC). Comme illustré dans le tableau M1, durant la période prépandémique, en moyenne près de la moitié des titulaires de permis de travail émis dans ce volet pour l'ensemble du Canada n'ont pas déclaré de province ou de territoire de destination. En 2022, c'est plus des deux tiers de ces personnes qui n'ont pas déclaré leur destination. De 2018 à 2022, c'est en moyenne 18,9 % des titulaires de permis de l'EIC qui ont déclaré le Québec comme province de destination. On peut logiquement supposer que le nombre réel de travailleurs étrangers temporaires du PMI au Québec reste sous-estimé.

Tableau M1 - Titulaires d'un permis de travail à des fins d'emploi dans le volet de l'expérience internationale Canada (EIC) du Programme de mobilité internationale (PMI) selon la province ou le territoire de destination prévue et la date de signature, 2018 à 2022

Province ou territoire	2018		2019		2020		2021		2022	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Québec	10 735	17,2	11 145	18,1	4 610	24,7	3 520	19,8	7 530	14,9
Autres provinces ou territoires	21 020	33,7	20 850	33,8	7 150	38,3	6 225	35,0	8 465	16,7
Non déclarée	30 655	49,1	29 635	48,1	6 910	37,0	8 035	45,2	34 555	68,4

Source : Ce tableau a été créé par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la veille et de l'analyse, à partir des données d'IRCC pour le quatrième trimestre de 2022. Les données ont été arrondies au multiple de cinq près.

Faits saillants

Titulaires d'au moins un permis délivré annuellement

- ▶ En 2022, 38 505 personnes se sont vu délivrer au moins un permis dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires (**PTET**), soit un nombre supérieur à la moyenne de 2018 à 2021 (23 276), témoignant d'une reprise de la croissance constatée en 2018 et 2019.
- ▶ En 2022, le nombre de titulaires d'au moins un permis de travail délivré dans le cadre du Programme de mobilité internationale (**PMI**) s'élevait à 51 260 personnes, un nombre supérieur à la moyenne de 2018-2021 (39 870) confirmant une reprise de la croissance après une baisse due à la pandémie.
- ▶ En 2022, le Québec comptait 62 400 titulaires de permis d'études émis dans le cadre du Programme des étudiants étrangers (**PEE**), soit une hausse par rapport à la moyenne de 2018 à 2021, mais une légère baisse comparativement à 2021. Cette année-là, ce nombre avait atteint un niveau record avec 62 785 titulaires, soit une augmentation de 10,1 % par rapport à 2019, ce qui témoigne d'une stabilisation de la hausse constatée dans le PEE avant la pandémie.

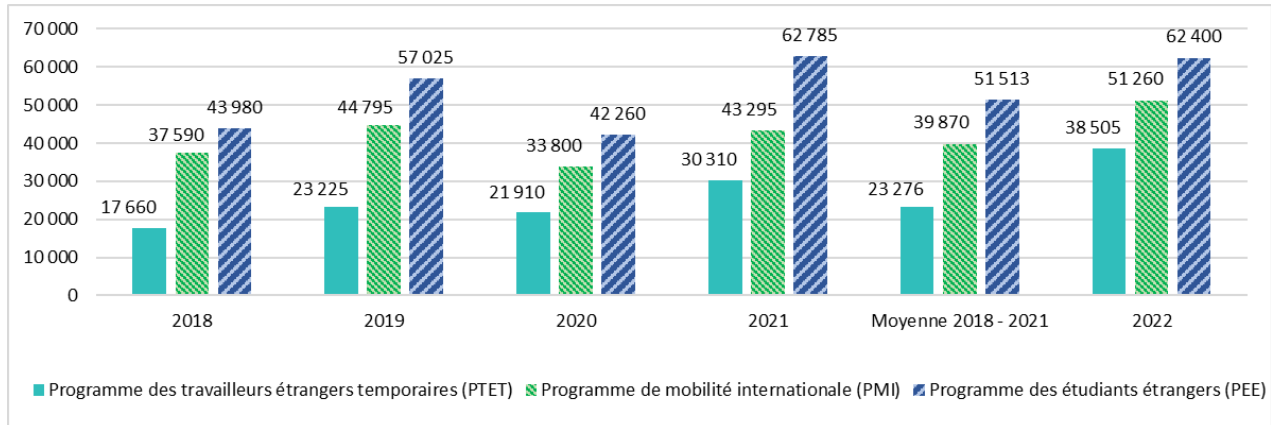
Titulaires d'un permis valide au 31 décembre de chaque année

- ▶ En 2022, 35 215 personnes étaient titulaires d'un permis valide au 31 décembre dans le **PTET**, soit plus que le double qu'en 2019 (15 415), continuant ainsi avec la forte croissance observée depuis 2021 (23 630).
- ▶ En 2022, le nombre de titulaires d'un permis de travail valide au 31 décembre dans le cadre du **PMI** s'élevait à 73 195, une nette hausse par rapport à l'année précédente (64 120) et à la moyenne de 2018 à 2021 (61 351).
- ▶ En 2022 le Québec comptait 93 370 titulaires d'un permis d'études valide au 31 décembre dans le cadre du **PEE**, soit une hausse légère par rapport à 2021 (91 330) et à la moyenne des années 2018 à 2021 (83 189). Il s'agit d'un record par rapport aux années antérieures.

Observations générales

Titulaires d'au moins un permis délivré en 2022 (flux)

Graphique 1 - Nombre de titulaires d'au moins un permis délivré, selon le programme d'immigration et selon l'année de signature, Québec, 2018 à 2022



Source : Ce graphique a été créé par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la veille et de l'analyse, à partir des données d'IRCC pour le quatrième trimestre de 2022 (données arrondies au multiple de cinq près).

Les données de 2020 et 2021 sont marquées par le contexte de la pandémie de la COVID-19 et des mesures sanitaires visant à freiner sa progression. Une relance de l'immigration temporaire est toutefois constatée à partir de 2021, malgré une légère baisse du nombre de titulaires d'au moins un permis d'études délivré en 2022 dans le PEE comparativement à l'année précédente.

Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET)

Contexte

- À compter de mars 2020, le gouvernement du Canada a exempté des restrictions de voyage aérien les travailleuses et travailleurs ayant une étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) approuvée afin d'assurer la pérennité de la sécurité alimentaire et des services essentiels.
- Depuis 2020, le gouvernement applique des assouplissements⁷ au traitement des demandes d'EIMT pour répondre au besoin de main-d'œuvre temporaire.
- Depuis le 4 août 2021, une nouvelle entente entre le Québec et le Canada a introduit de nouveaux assouplissements pour le PTET, notamment l'élargissement de la liste des professions admissibles au traitement simplifié pour certaines professions de

⁷ Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/travailleurs-etrangers/quebec.html>.

niveau C selon la Classification nationale des professions (CNP)⁸. Annoncé le 4 avril 2022, le plan d'action pour les employeurs et la main-d'œuvre du PTET du gouvernement fédéral octroie davantage d'assouplissements pour les employeurs dans des secteurs spécifiques et augmente la durée de validité de l'EIMT à 18 mois.

- Depuis le 1^{er} octobre 2022, toutes les mesures prises aux frontières pour lutter contre la pandémie ont été levées.

Observations

- Les travailleuses et les travailleurs agricoles, qui représentent environ 60 % des titulaires de permis du PTET, ont pu continuer à entrer au Canada grâce à des exemptions aux restrictions sanitaires dès le début de la pandémie et des assouplissements des mesures mises en place aux frontières pour la lutte contre la pandémie. Ainsi, en 2022, leur nombre (23 105) s'est accru par rapport à 2021 (20 060) et à la moyenne de 2018 à 2021 (16 616).
- Le nombre de travailleurs du volet des autres travailleurs avec EIMT, une catégorie regroupant les travailleurs qui ne sont pas dans le volet des travailleurs agricoles d'IRCC, du volet des aides familiaux résidents ou du volet des aides familiaux, a connu une forte croissance entre 2018 et 2022, passant de 3 685 à 14 920 titulaires d'au moins un permis délivré, représentant ainsi 38,7 % du PTET en 2022.

Programme de mobilité internationale (PMI)

Contexte

- Les travailleurs n'étant pas visés par une EIMT n'ont pas pu bénéficier des exemptions aux restrictions de voyage aérien pour les travailleurs temporaires.
- Le nombre croissant de permis ouverts pour lesquels aucune province de destination n'a été déclarée entraîne probablement une sous-estimation du nombre de titulaires d'au moins un permis de travail à des fins d'emploi délivré dans le PMI au Québec chaque année.
- Les résidents temporaires qui ne pouvaient pas quitter le Canada en raison de la situation sanitaire avaient la possibilité de demander une prolongation⁹.
- Le droit d'entrer au Canada est autorisé pour les voyageurs complètement vaccinés¹⁰ depuis le 5 juillet 2021.
- Le gouvernement fédéral modifie constamment le PMI avec des mesures stratégiques. Ceci peut expliquer la tendance à la hausse pour les différents volets du

⁸ Notons que, depuis les 24 mai 2022, les employeurs qui offre un salaire inférieur au salaire horaire médian du Québec pour une profession qui apparaît sur la Liste des professions admissibles au traitement simplifié doivent se conformer aux exigences du Volet des bas salaires, soit défrayer les frais de transport aller/retour entre le pays de résidence et le lieu du travail au Québec et doit aider le TET à trouver un logement convenable et abordable.

⁹ Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/publications-guides/bulletins-guides-operationnels/prestation-services/coronavirus/residence-temporaire/quitter-le-canada.html>.

¹⁰ <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/nouvelles/2021/06/premiere-phase-de-lassouplissement-des-mesures-frontalieres-par-le-gouvernement-du-canada-pour-les-voyageurs-qui-entrent-au-canada3.html>.

Observations

- Au Québec, le sous-programme Emploi réciproque a été marqué par un retour à la normale du nombre de titulaires d'au moins un permis de travail à des fins d'emploi délivré en 2022 (9 380) par rapport aux années prépandémiques (12 855 en 2019) après une baisse significative en 2020 (3 100) et 2021 (4 565).
- Le sous-programme Concurrence et politique générale comptait 31 740 titulaires d'au moins un permis de travail délivré en 2022, soit un record après celui enregistré en 2021 (29 375).
- La part des titulaires d'au moins un permis à des fins d'emploi délivré en 2022 se destinant à la région de Montréal est de 62,2 %. Ceci représente une baisse en comparaison à la moyenne enregistrée entre 2018 à 2021 (68,0 %), démontrant ainsi une tendance à la régionalisation de ces titulaires de permis.

Programme des étudiants étrangers (PEE)

Contexte

- Les étudiants étrangers qui disposaient d'un permis d'études valide, ou dont la demande avait été approuvée avant le 18 mars 2020¹², date de l'entrée en vigueur des restrictions de voyage, ont pu bénéficier des exemptions aux restrictions de voyage aérien.
- Le contexte de la COVID-19 a entraîné des répercussions sur certains établissements d'enseignement, qui ont annulé ou repoussé la date de début de certains programmes¹³.
- En mars 2020, la session d'hiver débutée en janvier a été chamboulée par la mise en place des mesures sanitaires. À la fin de 2020, des assouplissements aux mesures sanitaires ont été annoncés pour la session d'hiver 2021. Toutefois, les sessions d'été et d'automne 2020 ont été fortement touchées en ce qui concerne les permis signés.

Observations

- L'année 2022 est marquée par une stabilisation du nombre de titulaires d'au moins un permis d'études délivré au Québec (62 400) par rapport à 2021 (62 785).
- Malgré tout, le nombre de titulaires de permis émis en 2021 et en 2022 marque un retour à la croissance comparativement à 2020 (42 260), puisque les mesures

¹¹ Dans le programme d'emploi réciproque d'IRCC, les travailleurs étrangers peuvent occuper un emploi au Canada là où il existe des possibilités réciproques semblables pour les Canadiens à l'étranger. L'admission accordée en vertu des dispositions de réciprocité devrait avoir une incidence neutre sur le marché du travail : <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/publications-guides/bulletins-guides-operationnels/residents-temporaires/travailleurs-etrangers/codes-dispense/temporaires-interets-canadiens-emploi-reciproque-directives-generales-r205b-c20.html>.

¹² Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/2020/03/le-canada-presente-des-exemptions-auxrestrictions-de-voyage-afin-de-protger-les-canadiens-et-dappuyer-leconomie.html>.

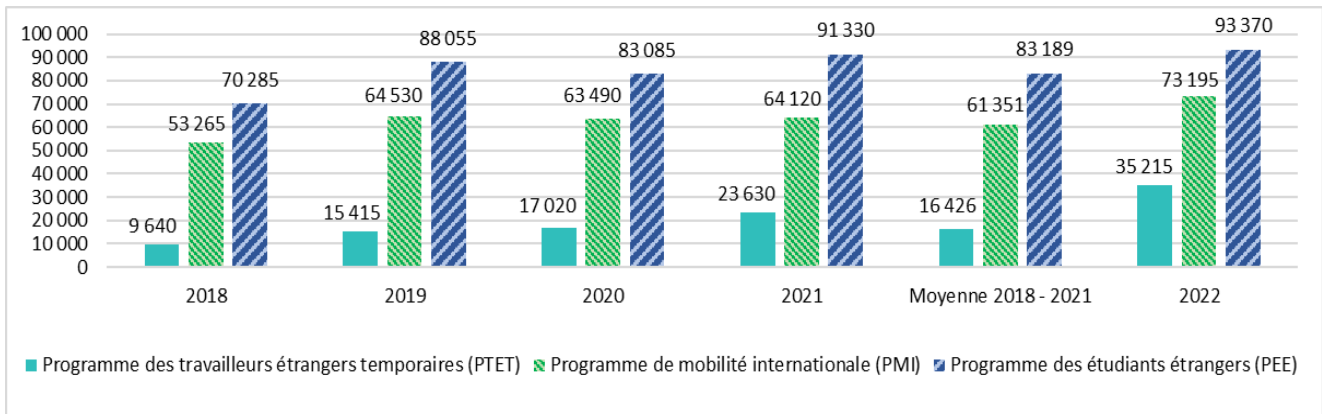
¹³ Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/publications-guides/bulletins-guides-operationnels/prestation-services/coronavirus/residence-temporaire/permis-etudes/admissibilite.html>.

sanitaires en vigueur en 2020 avaient fortement freiné l'émission de permis pour étudiants étrangers arrivant de l'étranger.

- En 2021, 13 670 titulaires d'au moins un permis émis étaient nés en France, ce qui représente le principal lieu de naissance des étudiants étrangers. Malgré une baisse en 2022, avec un total de 10 700 titulaires, la France se trouve encore au premier rang des pays de naissance des titulaires de permis d'études délivrés annuellement, après l'avoir cédé à l'Inde en 2019 et en 2020.
- En 2022, la part des titulaires d'au moins un permis d'études se destinant à Montréal est de 66,2 %, ce qui représente une baisse en comparaison à la moyenne de 2018 à 2022 (71,7 %). En contrepartie, la part des titulaires d'au moins un permis en 2022 se destinant à la région de la Capitale-Nationale est de 9,1 %, ce qui représente une hausse en comparaison à la moyenne de 2018 à 2021 (7,1 %).

Titulaires d'un permis valide au 31 décembre (stock)

Graphique 2 - Nombre de titulaires d'un permis valide au 31 décembre, selon le programme d'immigration, au Québec, 2018 à 2022



Source : Ce graphique a été créé par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la veille et de l'analyse, à partir des données d'IRCC pour le quatrième trimestre de 2022. Données arrondies au multiple de 5 près.

Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET)

Contexte

- Selon les modalités d'entente, les titulaires de permis obtenus dans le cadre du Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) doivent quitter le Québec avant le 15 décembre¹⁴.
- Toutefois, pendant la pandémie de COVID-19, les travailleurs agricoles, qui représentent la majorité des titulaires de permis du PTET, ont vu leurs permis prolongés grâce à des exemptions aux restrictions sanitaires.
- En mars 2020, la durée d'emploi maximale permise pour les travailleurs occupant des postes à bas salaire¹⁵ est passée d'un an à deux ans.

Observations

- Le nombre de titulaires de permis valides au 31 décembre catégorisés dans le volet des Autres travailleurs étrangers temporaires (ATET) continue d'augmenter dans les dernières années, passant de 8 785 personnes en 2020 (8 785) à 12 775 personnes en 2021 (12 775), avant de s'établir à 20 705 en 2022, soit plus de la moitié (58,8 %) des titulaires du PTET.
- La part de titulaires de permis valides à des fins d'emploi au 31 décembre 2022 déclarant connaître le français est de 39,7 %, ce qui représente une hausse en comparaison à la moyenne de 2018 à 2021 (32,2 %).

¹⁴ Emploi et Développement social Canada, <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/travailleurs-et-rangers/agricoles/agricoles-saisonniers.html>.

¹⁵ Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/2020/03/le-canada-presente-des-exemptions-aux-restrictions-de-voyage-afin-de-protger-les-canadiens-et-dappuyer-leconomie.html>.

Programme de mobilité internationale (PMI)

Contexte

- Le nombre croissant de permis ouverts pour lesquels aucune province de destination n'a été déclarée entraîne fort probablement une sous-estimation du nombre de titulaires de permis valides au 31 décembre de chaque année au Québec.
- Les résidents temporaires qui ne pouvaient pas quitter le Canada en raison de la situation sanitaire avaient la possibilité de demander une prolongation de permis¹⁶.

Observations

- Le nombre de titulaires de permis de travail à des fins d'emploi valides au 31 décembre 2022 dans ce programme s'établit à 73 195, une augmentation marquée en comparaison avec le nombre constaté en 2020 (63 490) et en 2021 (64 120).
- En 2022, le nombre de titulaires de permis valides au 31 décembre dans le volet « Autres titulaires de permis de travail du PMI » s'établit à 4 430, une hausse considérable en comparaison à 2020 (25) et 2021 (2 505). Cette augmentation s'explique par les ressortissantes et les ressortissants ukrainiens ayant un permis de travail dans ce volet.
- La part de titulaires de permis valides à des fins d'emploi au 31 décembre 2022 déclarant connaître le français est de 54,7 %, ce qui représente une baisse en comparaison à la moyenne de 2018 à 2021 (65,5 %).
- En 2022, la part des titulaires de permis valides à des fins d'emploi au 31 décembre se destinant à Montréal est de 66,0 %, ce qui représente une baisse en comparaison à la moyenne de 2018 à 2022 (70,1 %).
- En 2022, le nombre de titulaires de permis valides à des fins d'emploi au 31 décembre ayant comme pays de naissance l'Inde est de 14 670, ce qui représente une hausse en comparaison à 2021 (9 160). Ceci place l'Inde au deuxième rang des principaux pays de naissance des titulaires de permis au 31 décembre 2022.

Programme des étudiants étrangers (PEE)

Contexte

- Les étudiants étrangers qui disposaient d'un permis d'études valide, ou dont la demande avait été approuvée avant le 18 mars 2020¹⁷, date de l'entrée en vigueur des restrictions de voyage, ont pu bénéficier des exemptions aux restrictions de voyage aérien.
- Les mesures sanitaires ont toutefois entravé l'arrivée des étudiantes et étudiants étrangers au Québec.

¹⁶ Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/publications-guides/bulletins-guides-operationnels/prestation-services/coronavirus/residence-temporaire/quitter-le-canada.html>.

¹⁷ Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/2020/03/le-canada-presente-des-exemptions-auxrestrictions-de-voyage-afin-de-protger-les-canadiens-et-dappuyer-leconomie.html>.

Observations

- En 2022, le nombre de titulaires de permis d'études valides s'établit à 93 370, une légère hausse par rapport à 2021 (91 330), mais un record dans l'histoire du Québec.
- En 2020, le nombre de titulaires de permis d'études valides nés en Inde (21 520) et le nombre de titulaires nés en France (13 350) accusaient un écart important qui s'est renversé en 2022 : 10 790 titulaires natifs de l'Inde contre 17 185 titulaires natifs de la France.
- En 2022, le nombre de titulaires de permis valides au 31 décembre ayant comme pays de naissance l'Algérie est de 6 260, ce qui représente une hausse en comparaison à 2021 (4 660). Ceci place l'Algérie au troisième rang des principaux pays de naissance des titulaires de permis au 31 décembre 2022.
- La part de titulaires de permis valides au 31 décembre 2022 déclarant connaître le français est de 64,6 %, ce qui représente une hausse en comparaison à la moyenne de 2018 à 2021 (56,5 %).
- La part des titulaires de permis valides au 31 décembre 2022 se destinant à des études de niveau collégial est de 20,8 %, ceci représente une baisse en comparaison à la moyenne de 2018 à 2021 (26,6 %).

TABLEAUX

Tableau 1 - Caractéristiques des titulaires d'au moins un permis de travail à des fins d'emploi, Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), selon la date de signature du permis, au Québec, 2018 à 2022

Permis de travail à des fins d'emploi	2018	2019	2020	2021	Moyenne 2018-2021		2022	
	n ¹	n ¹	n ¹	n ¹	n ¹	%	n ¹	%
Type de permis								
Permis initial	5 490	8 285	5 715	11 005	7 624	32,8	15 900	41,3
Permis subséquent	12 280	15 050	16 495	19 525	15 838	68,0	22 820	59,3
Total (personnes uniques)²	17 660	23 225	21 910	30 310	23 276	100,0	38 505	100,0
Sous-programmes et volets								
Programmes concernant les aides familiaux résidents	130	185	160	295	193	0,8	345	0,9
<i>Programme des aides familiaux résidents (PAFR)</i>	65	15	5	10	24	0,1	5	0,0
<i>Aides familiaux résidents - professions</i>	60	170	150	285	166	0,7	340	0,9
Aides familiaux	140	190	165	185	170	0,7	175	0,5
Travailleurs agricoles	13 715	16 485	16 205	20 060	16 616	71,4	23 105	60,0
<i>Programme de travailleurs agricole saisonnier - PTAS</i>	5 485	6 025	5 315	6 295	5 780	24,8	6 800	17,7
<i>Volet agricole ou autre agricole</i>	8 230	10 465	10 915	13 790	10 850	46,6	16 335	42,4
Autres travailleurs étrangers temporaires avec EIMT	3 685	6 380	5 395	9 805	6 316	27,1	14 920	38,7
Total (personnes uniques)²	17 660	23 225	21 910	30 310	23 276	100,0	38 505	100,0
Groupe d'âge								
0 à 14 ans	0	X	0	0	0	0,0	0	0,0
15 à 29 ans	5 725	7 695	7 315	9 860	7 649	32,9	12 590	32,7
30 à 44 ans	9 700	12 790	11 955	16 800	12 811	55,0	21 190	55,0
45 à 59 ans	2 155	2 655	2 590	3 540	2 735	11,8	4 590	11,9
60 ans et plus	90	85	85	135	99	0,4	175	0,5
Total (personnes uniques)²	17 660	23 225	21 910	30 310	23 276	100,0	38 505	100,0

Tableau 1 (suite) – Caractéristiques des titulaires d’au moins un permis de travail à des fins d’emploi, Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), selon la date de signature du permis, au Québec, 2018 à 2022

Permis de travail à des fins d’emploi	2018	2019	2020	2021	Moyenne 2018-2021		2022	
	n ¹	n ¹	n ¹	n ¹	n ¹	%	n ¹	%
Langue connue³								
Français	430	815	1 445	3 000	1 423	6,5	3 750	10,9
Bilingue (français et anglais)	860	1 890	1 945	3 820	2 129	9,7	4 110	12,0
<i>Connaissant le français⁴</i>	1 295	2 705	3 390	6 810	3 550	16,2	7 850	22,9
Anglais	1 215	1 960	2 065	3 190	2 108	9,6	3 515	10,3
Aucune (ni français ni anglais)	13 220	16 435	15 730	19 985	16 343	74,6	23 050	67,3
Non précisée	2 025	2 220	885	405	1 384	5,9	4 245	11,0
Total (personnes uniques)²	17 660	23 225	21 910	30 310	23 276	100,0	38 505	100,0
Principaux pays de naissance (ordre de 2022)								
Guatemala	7 450	9 605	9 965	12 325	9 836	42,3	14 935	38,8
France	6 070	7 130	6 235	8 025	6 865	29,5	10 110	26,3
Philippines	665	1 220	1 005	1 875	1 191	5,1	2 265	5,9
France	695	925	915	1 535	1 018	4,4	1 855	4,8
Tunisie	180	585	595	1 100	615	2,6	1 575	4,1
Maroc	75	245	330	565	304	1,3	850	2,2
Colombie	120	230	250	570	293	1,3	760	2,0
Madagascar	65	85	115	405	168	0,7	610	1,6
Cameroun	35	60	85	320	125	0,5	590	1,5
Maurice	175	205	135	430	236	1,0	485	1,3
Autres pays	2 135	2 925	2 285	3 160	2 626	11,3	4 480	11,6
Total (personnes uniques)²	17 660	23 225	21 910	30 310	23 276	100,0	38 505	100,0

Tableau 1 (suite) – Caractéristiques des titulaires d’au moins un permis de travail à des fins d’emploi, Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), selon la date de signature du permis, au Québec, 2018 à 2022

Permis de travail à des fins d’emploi	2018	2019	2020	2021	Moyenne 2018-2021		2022	
	n ¹	n ¹	n ¹	n ¹	n ¹	%	n ¹	%
Catégorie professionnelle								
Profession spécialisée	2 765	4 630	3 750	6 765	4 478	19,2	9 080	23,6
0 – Gestion	140	170	150	205	166	0,7	265	0,7
A – Postes professionnels	1 140	1 845	1 450	2 200	1 659	7,1	2 855	7,4
B – Postes techniques et spécialisés	1 490	2 615	2 155	4 360	2 655	11,4	5 965	15,5
Profession peu spécialisée	14 845	18 525	18 075	23 390	18 709	80,4	29 075	75,5
C – Postes intermédiaires et de bureau	13 575	16 540	16 430	20 405	16 738	71,9	24 140	62,7
D – Postes élémentaires et manœuvres	1 280	1 995	1 665	3 045	1 996	8,6	5 020	13,0
Avec l’intention de se joindre au marché du travail	35	20	5	10	18	0,1	10	0,0
N’a pas l’intention de se joindre au marché du travail⁵	X	0	0	0	0	0,0	0	0,0
Profession non précisée	20	55	90	165	83	0,4	170	0,4
Total (personnes uniques)²	17 660	23 225	21 910	30 310	23 276	100,0	38 505	100,0
Catégorie professionnelle								
Gestion	140	170	160	205	169	0,7	275	0,7
Affaires, finance et administration	65	95	55	100	79	0,3	405	1,1
Sciences naturelles et appliquées	1 085	1 695	1 150	1 855	1 446	6,2	2 525	6,6
Secteur de la santé	100	190	435	795	380	1,6	970	2,5
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	350	475	500	730	514	2,2	830	2,2
Arts, culture, sports et loisirs	525	645	315	300	446	1,9	675	1,8
Vente et services	300	500	565	1 435	700	3,0	2 265	5,9
Métiers, transport et machinerie	925	1 915	1 625	2 935	1 850	7,9	3 990	10,4
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	13 140	15 740	15 360	18 670	15 728	67,6	21 585	56,1
Fabrication et services d’utilité publique	975	1 730	1 675	3 155	1 884	8,1	4 895	12,7
Autres catégories	35	20	10	10	19	0,1	10	0,0
Non précisée	20	55	90	165	83	0,4	170	0,4
Total (personnes uniques)²	17 660	23 225	21 910	30 310	23 276	100,0	38 505	100,0

Tableau 1 (suite) - Caractéristiques des titulaires d'au moins un permis de travail à des fins d'emploi, Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), selon la date de signature du permis, au Québec, 2018 à 2022

Permis de travail à des fins d'emploi	2018	2019	2020	2021	Moyenne 2018-2021		2022	
	n ¹	n ¹	n ¹	n ¹	n ¹	%	n ¹	%
Région économique de destination								
Abitibi-Témiscamingue	45	155	125	200	131	0,6	290	0,8
Bas-Saint-Laurent	170	235	225	305	234	1,0	515	1,3
Capitale-Nationale	2 230	3 250	2 855	4 520	3 214	13,8	4 970	12,9
Centre-du-Québec	980	1 380	1 380	1 760	1 375	5,9	2 290	5,9
Chaudière-Appalaches	880	1 370	1 445	2 070	1 441	6,2	2 930	7,6
Côte-Nord	50	60	45	185	85	0,4	260	0,7
Estrie	810	1 065	1 135	1 540	1 138	4,9	2 060	5,3
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	65	75	95	330	141	0,6	325	0,8
Lanaudière	1 725	1 735	1 675	1 945	1 770	7,6	2 335	6,1
Laurentides	1 545	1 705	1 910	2 325	1 871	8,0	2 880	7,5
Laval	445	550	555	695	561	2,4	930	2,4
Mauricie	315	360	415	490	395	1,7	665	1,7
Montréal	4 100	4 885	4 780	5 925	4 923	21,1	7 185	18,7
Montréal	2 195	2 735	1 995	3 035	2 490	10,7	4 505	11,7
Nord-du-Québec	x	10	20	80	37	0,2	55	0,1
Outaouais	90	120	125	210	136	0,6	320	0,8
Saguenay-Lac-Saint-Jean	350	490	590	915	586	2,5	965	2,5
Non précisée	1 825	3 225	2 985	4 245	3 070	13,2	5 435	14,1
Total (personnes uniques)²	17 660	23 225	21 910	30 310	23 276	100,0	38 505	100,0

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Pour la protection des renseignements personnels, certains chiffres compris entre 0 et 5 ont été remplacés par le symbole « x ». De plus, les données ont été arrondies au multiple de cinq près.

1. Les totaux peuvent différer de la somme des parties à cause des arrondissements.

2. La somme des titulaires de permis n'égalise pas le *Total (personnes uniques)*.

3. Réponse à la question « Pouvez-vous communiquer en français, en anglais, ou dans les deux langues? » dans le formulaire de demande de permis.

4. La catégorie *Connaissant le français* regroupe les personnes pouvant communiquer en français ou en français et en anglais. Le calcul du ratio de la connaissance du français exclut les données de la catégorie *Non précisée*.

5. Personnes n'ayant pas l'intention de se joindre au marché du travail : les retraités, les autres non travailleurs et certains étudiants.

Source : Ce tableau a été créé par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la veille et de l'analyse, à partir des données d'IRCC pour le quatrième trimestre de 2022.

Tableau 2 - Caractéristiques des titulaires d'un permis de travail à des fins d'emploi valide au 31 décembre, Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), au Québec, 2018 à 2022

Permis de travail à des fins d'emploi	2018	2019	2020	2021	Moyenne 2018-2021		2022	
	n ¹	n ¹	n ¹	n ¹	n ¹	%	n ¹	%
Type de permis								
Permis initial	4 710	7 970	7 410	11 830	7 980	48,6	19 540	55,5
Permis subséquent	4 925	7 445	9 605	11 800	8 444	51,4	15 680	44,5
Total (personnes uniques)²	9 640	15 415	17 020	23 630	16 426	100,0	35 215	100,0
Sous-programmes et volets								
Programmes concernant les aides familiaux résidents	150	195	260	380	246	1,5	510	1,4
<i>Programme des aides familiaux résidents (PAFR)</i>	65	15	10	10	25	0,2	10	0,0
<i>Aides familiaux résidents - professions</i>	85	180	250	370	221	1,3	500	1,4
Aides familiaux	220	255	275	290	260	1,6	310	0,9
Travailleurs agricoles	4 825	7 230	7 700	10 180	7 484	45,6	13 695	38,9
<i>Programme de travailleurs agricole saisonnier - PTAS</i>	x	685	395	250	333	2,0	480	1,4
<i>Volet agricole ou autre agricole</i>	4 825	6 545	7 305	9 935	7 153	43,5	13 210	37,5
<i>Autres travailleurs agricoles</i>	0	0	0	0	0	0,0	0	0,0
Autres travailleurs étrangers temporaires avec EIMT	4 445	7 740	8 785	12 775	8 436	51,4	20 705	58,8
Total (personnes uniques)²	9 640	15 415	17 020	23 630	16 426	100,0	35 215	100,0
Groupe d'âge								
0 à 14 ans	0	0	0	0	0	0,0	0	0,0
15 à 29 ans	3 285	4 935	5 250	7 275	5 186	31,6	10 725	30,5
30 à 44 ans	5 415	8 955	10 070	13 970	9 603	58,5	20 885	59,3
45 à 59 ans	910	1 480	1 655	2 325	1 593	9,7	3 510	10,0
60 ans et plus	30	45	40	60	44	0,3	100	0,3
Total (personnes uniques)²	9 640	15 415	17 020	23 630	16 426	100,0	35 215	100,0

Tableau 2 (suite) - Caractéristiques des titulaires d'un permis de travail à des fins d'emploi valide au 31 décembre, Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), au Québec, 2018 à 2022

Permis de travail à des fins d'emploi	2018	2019	2020	2021	Moyenne 2018-2021		2022	
	n ¹	n ¹	n ¹	n ¹	n ¹	%	n ¹	%
Langue connue³								
Français	530	960	1 870	3 715	1 769	12,3	5 700	18,0
Bilingue (français et anglais)	995	2 275	3 050	5 150	2 868	19,9	6 870	21,7
<i>Connaissant le français⁴</i>	1 525	3 240	4 920	8 865	4 638	32,2	12 565	39,7
Anglais	1 015	1 795	2 285	3 315	2 103	14,6	4 825	15,2
Aucune (ni français ni anglais)	4 850	7 550	7 740	10 440	7 645	53,1	14 255	45,0
Non précisée	2 245	2 830	2 075	1 005	2 039	12,4	3 570	10,1
Total (personnes uniques)²	9 640	15 415	17 020	23 630	16 426	100,0	35 215	100,0
Principaux pays de naissance (ordre de 2022)								
Guatemala	4 350	5 895	6 710	8 820	6 444	39,2	11 885	33,7
Philippines	755	1 450	1 715	2 725	1 661	10,1	3 695	10,5
Mexique	400	1 595	1 235	1 550	1 195	7,3	3 370	9,6
France	1 185	1 445	1 625	2 325	1 645	10,0	3 195	9,1
Tunisie	210	680	995	1 440	831	5,1	2 270	6,4
Maroc	100	295	505	780	420	2,6	1 265	3,6
Colombie	145	320	405	775	411	2,5	1 195	3,4
Madagascar	50	75	125	450	175	1,1	845	2,4
Cameroun	40	80	130	355	151	0,9	805	2,3
Maurice	120	180	120	460	220	1,3	775	2,2
Autres pays	2 285	3 405	3 460	3 950	3 275	19,9	5 910	16,8
Total (personnes uniques)²	9 640	15 415	17 020	23 630	16 426	100,0	35 215	100,0

Tableau 2 (suite) - Caractéristiques des titulaires d'un permis de travail à des fins d'emploi valide au 31 décembre, Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), au Québec, 2018 à 2022

Permis de travail à des fins d'emploi	2018	2019	2020	2021	Moyenne 2018-2021		2022	
	n ¹	n ¹	n ¹	n ¹	n ¹	%	n ¹	%
Catégorie professionnelle								
Profession spécialisée	3 770	6 235	7 100	9 785	6 723	40,9	14 295	40,6
O - Gestion	240	290	275	315	280	1,7	405	1,2
A - Postes professionnels	1 815	2 785	2 970	3 380	2 738	16,7	4 680	13,3
B - Postes techniques et spécialisés	1 715	3 155	3 855	6 090	3 704	22,5	9 215	26,2
Profession peu spécialisée	5 805	9 080	9 785	13 630	9 575	58,3	20 415	58,0
C - Postes intermédiaires et de bureau	5 065	7 750	8 595	11 240	8 163	49,7	15 835	45,0
D - Postes élémentaires et manœuvres	745	1 330	1 190	2 390	1 414	8,6	4 585	13,0
Avec l'intention de se joindre au marché du travail	35	35	15	10	24	0,1	10	0,0
N'a pas l'intention de se joindre au marché du travail⁵	X	X	X	0	0	0,0	0	0,0
Profession non précisée	25	65	115	200	101	0,6	495	1,4
Total (personnes uniques)²	9 640	15 415	17 020	23 630	16 426	100,0	35 215	100,0
Catégorie professionnelle								
Gestion	240	290	285	310	281	1,7	415	1,2
Affaires, finance et administration	135	140	110	130	129	0,8	450	1,3
Sciences naturelles et appliquées	1 505	2 435	2 435	2 610	2 246	13,7	3 815	10,8
Secteur de la santé	175	270	625	1 190	565	3,4	1 710	4,9
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	565	660	820	1 095	785	4,8	1 385	3,9
Arts, culture, sports et loisirs	485	640	510	395	508	3,1	780	2,2
Vente et services	355	500	705	1 685	811	4,9	3 130	8,9
Métiers, transport et machinerie	1 015	2 330	2 870	4 260	2 619	15,9	6 080	17,3
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	4 375	6 660	7 075	8 950	6 765	41,2	11 800	33,5
Fabrication et services d'utilité publique	730	1 380	1 455	2 790	1 589	9,7	5 365	15,2
Autres catégories	40	35	15	15	26	0,2	15	0,0
Non précisée	25	65	115	200	101	0,6	270	0,8
Total (personnes uniques)²	9 640	15 415	17 020	23 630	16 426	100,0	35 215	100,0

Tableau 2 (suite) - Caractéristiques des titulaires d'un permis de travail à des fins d'emploi valide au 31 décembre, Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), au Québec, 2018 à 2022

Permis de travail à des fins d'emploi	2018	2019	2020	2021	Moyenne 2018-2021		2022	
	n ¹	n ¹	n ¹	n ¹	n ¹	%	n ¹	%
Région économique de destination								
Abitibi-Témiscamingue	50	160	195	290	174	1,1	440	1,2
Bas-Saint-Laurent	130	200	190	275	199	1,2	475	1,3
Capitale-Nationale	1 200	2 310	2 410	3 680	2 400	14,6	4 935	14,0
Centre-du-Québec	495	860	1 025	1 430	953	5,8	2 130	6,0
Chaudière-Appalaches	620	1 215	1 405	2 135	1 344	8,2	3 355	9,5
Côte-Nord	25	30	40	130	56	0,3	230	0,7
Estrie	500	730	930	1 270	858	5,2	2 025	5,8
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	20	55	60	105	60	0,4	215	0,6
Lanaudière	720	820	950	1 115	901	5,5	1 795	5,1
Laurentides	590	755	890	1 225	865	5,3	1 855	5,3
Laval	150	215	230	290	221	1,3	555	1,6
Mauricie	140	250	320	435	286	1,7	660	1,9
Montréal	1 435	2 300	2 615	3 500	2 463	15,0	5 155	14,6
Montréal	2 385	3 280	3 385	4 095	3 286	20,0	6 305	17,9
Nord-du-Québec	X	10	30	95	45	0,3	125	0,4
Outaouais	65	100	120	210	124	0,8	370	1,1
Saguenay-Lac-Saint-Jean	185	320	475	870	463	2,8	1 065	3,0
Non précisée	920	1 800	1 745	2 475	1 735	10,6	3 520	10,0
Total (personnes uniques)²	9 640	15 415	17 020	23 630	16 426	100,0	35 215	100,0

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Pour la protection des renseignements personnels, certains chiffres compris entre 0 et 5 ont été remplacés par le symbole « x ». De plus, les données ont été arrondies au multiple de cinq près.

1. Les totaux peuvent différer de la somme des parties à cause des arrondissements.

2. La somme des titulaires de permis n'égal pas le *Total (personnes uniques)*.

3. Réponse à la question « Pouvez-vous communiquer en français, en anglais, ou dans les deux langues? ».

4. La catégorie *Connaissant le français* regroupe les personnes pouvant communiquer en français ou en français et en anglais. Le calcul du ratio de la connaissance du français exclut les données de la catégorie *Non précisée*.

5. Personnes n'ayant pas l'intention de se joindre au marché du travail : les retraités, les autres non travailleurs et certains étudiants.

Source : Ce tableau a été créé par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la veille et de l'analyse, à partir des données d'IRCC pour le quatrième trimestre de 2022.

Tableau 3 - Caractéristiques des titulaires d'au moins un permis de travail à des fins d'emploi, Programme de mobilité internationale (PMI), selon la date de signature du permis, au Québec, 2018 à 2022

Permis de travail à des fins d'emploi	2018	2019	2020	2021	Moyenne 2018-2021		2022	
	n ¹	n ¹	n ¹	n ¹	n ¹	%	n ¹	%
Type de permis								
Permis initial	19 000	22 215	9 240	12 255	15 678	39,3	22 530	44,0
Permis subséquent	19 140	23 340	25 085	31 580	24 786	62,2	30 100	58,7
Total (personnes uniques)²	37 590	44 795	33 800	43 295	39 870	100,0	51 260	100,0
Type de permis								
Permis fermés	15 610	17 810	8 680	14 235	14 084	35,3	20 115	39,2
Permis ouverts	22 050	27 125	25 190	29 210	25 894	64,9	31 300	61,1
Total (personnes uniques)²	37 590	44 795	33 800	43 295	39 870	100,0	51 260	100,0
Sous-programmes et volets								
Ententes	2 020	2 550	1 260	1 495	1 831	4,6	2 100	4,1
Intérêts Canadiens	35 580	42 220	32 435	38 195	37 108	93,1	44 830	87,5
Avantage important	3 855	5 090	3 100	3 875	3 980	10,0	3 420	6,7
Emploi réciproque	12 270	12 855	5 280	4 565	8 743	21,9	9 380	18,3
Expérience internationale Canada (EIC)	10 735	11 145	4 610	3 520	7 503	18,8	7 530	14,7
Professeurs d'échange, conférenciers invités	330	265	100	75	193	0,5	185	0,4
Autre emploi réciproque	1 205	1 450	570	970	1 049	2,6	1 680	3,3
Programmes de recherche	45	50	40	35	43	0,1	30	0,1
Concurrence et politique générale	19 045	24 005	23 850	29 375	24 069	60,4	31 740	61,9
Époux/conjoints de fait des travailleurs qualifiés	4 990	7 435	6 560	8 595	6 895	17,3	9 515	18,6
Époux/conjoints de fait des étudiants	2 560	3 635	2 700	3 275	3 043	7,6	3 845	7,5
Travail postdiplôme	9 695	11 140	13 220	15 860	12 479	31,3	16 725	32,6
Détenteurs d'une bourse de perfectionnement (Ph. D.) et titulaires d'une bourse	1 535	1 575	1 150	1 455	1 429	3,6	1 450	2,8
Médecins résidents et moniteurs	340	375	370	410	374	0,9	465	0,9
Employés d'organismes religieux et de bienfaisance	490	360	270	410	383	1,0	370	0,7
Travailleurs vulnérables	0	45	105	145	74	0,2	215	0,4
Autres titulaires de permis de travail du PMI	5	20	25	3 585	909	2,3	4 190	8,2
Total (personnes uniques)²	37 590	44 795	33 800	43 295	39 870	100,0	51 260	100,0

Tableau 3 (suite) - Caractéristiques des titulaires d'au moins un permis de travail à des fins d'emploi, Programme de mobilité internationale (PMI), selon la date de signature du permis, au Québec, 2018 à 2022

Permis de travail à des fins d'emploi	2018	2019	2020	2021	Moyenne 2018-2021		2022	
	n ¹	n ¹	n ¹	n ¹	n ¹	%	n ¹	%
Groupe d'âge								
0 à 14 ans	15	10	X	5	10	0,0	25	0,0
15 à 29 ans	21 875	24 610	17 830	22 635	21 738	54,5	27 440	53,5
30 à 44 ans	13 050	17 090	13 685	17 445	15 318	38,4	19 450	37,9
45 à 59 ans	2 345	2 750	2 145	2 960	2 550	6,4	3 465	6,8
60 ans et plus	335	395	215	295	310	0,8	945	1,8
Total (personnes uniques)²	37 590	44 795	33 800	43 295	39 870	100,0	51 260	100,0
Langue connue³								
Français	3 975	4 825	4 575	6 460	4 959	16,1	6 345	16,4
Bilingue (français et anglais)	13 985	15 420	14 225	18 440	15 518	50,5	16 500	42,7
<i>Connaissant le français⁴</i>	<i>17 930</i>	<i>20 195</i>	<i>18 740</i>	<i>24 840</i>	<i>20 426</i>	<i>66,4</i>	<i>22 780</i>	<i>59,0</i>
Anglais	7 815	9 840	10 230	14 155	10 510	34,2	15 640	40,5
Aucune (ni français ni anglais)	150	250	175	320	224	0,7	1 160	3,0
Non précisée	12 045	15 130	5 020	4 300	9 124	22,9	12 655	24,7
Total (personnes uniques)²	37 590	44 795	33 800	43 295	39 870	100,0	51 260	100,0
Catégorie professionnelle								
Profession spécialisée	14 840	16 825	8 305	10 250	12 555	31,5	14 980	29,2
0 - Gestion	1 540	1 620	990	1 375	1 381	3,5	1 530	3,0
A - Postes professionnels	7 605	8 155	4 605	5 140	6 376	16,0	7 315	14,3
B - Postes techniques et spécialisés	5 735	7 085	2 735	3 750	4 826	12,1	6 175	12,0
Profession peu spécialisée	695	890	230	380	549	1,4	740	1,4
C - Postes intermédiaires et de bureau	645	835	210	290	495	1,2	650	1,3
D - Postes élémentaires et manœuvres	45	50	20	90	51	0,1	95	0,2
Avec l'intention de se joindre au marché du travail	21 935	27 030	25 260	32 685	26 728	67,0	34 440	67,2
N'a pas l'intention de se joindre au marché du travail⁵	160	175	70	20	106	0,3	15	0,0
Profession non précisée	50	45	25	20	35	0,1	1 390	2,7
Total (personnes uniques)²	37 590	44 795	33 800	43 295	39 870	100,0	51 260	100,0

Tableau 3 (suite) - Caractéristiques des titulaires d’au moins un permis de travail à des fins d’emploi, Programme de mobilité internationale (PMI), selon la date de signature du permis, au Québec, 2018 à 2022

Permis de travail à des fins d’emploi	2018	2019	2020	2021	Moyenne 2018-2021		2022	
	n ¹	n ¹	n ¹	n ¹	n ¹	%	n ¹	%
Catégorie professionnelle								
Gestion	1 515	1 590	965	1 330	1 350	3,4	1 530	3,0
Affaires, finance et administration	2 010	2 080	890	870	1 463	3,7	1 835	3,6
Sciences naturelles et appliquées	3 975	4 545	2 105	2 325	3 238	8,1	4 240	8,3
Secteur de la santé	425	500	515	595	509	1,3	745	1,5
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	3 095	3 140	1 840	2 190	2 566	6,4	2 830	5,5
Arts, culture, sports et loisirs	2 970	3 850	1 530	2 200	2 638	6,6	2 580	5,0
Vente et services	825	1 040	385	670	730	1,8	1 515	3,0
Métiers, transport et machinerie	415	575	235	285	378	0,9	560	1,1
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	215	180	30	55	120	0,3	85	0,2
Fabrication et services d’utilité publique	80	235	60	80	114	0,3	165	0,3
Autres catégories	22 115	27 225	25 355	32 755	26 863	67,4	35 340	68,9
Non précisée	50	45	25	20	35	0,1	30	0,1
Total (personnes uniques)²	37 590	44 795	33 800	43 295	39 870	100,0	51 260	100,0
Principaux pays de naissance (ordre de 2022)								
France	14 315	16 020	9 655	10 345	12 584	31,6	12 810	25,0
Inde	2 660	3 735	4 280	6 210	4 221	10,6	8 420	16,4
Ukraine	105	130	75	105	104	0,3	2 605	5,1
Mexique	615	950	700	1 130	849	2,1	2 025	4,0
États-Unis	2 720	3 060	1 490	1 910	2 295	5,8	2 005	3,9
Maroc	775	1 050	1 270	1 830	1 231	3,1	1 715	3,3
Chine	2 375	2 525	2 010	2 430	2 335	5,9	1 635	3,2
Algérie	550	835	1 105	1 330	955	2,4	1 615	3,2
Brésil	1 260	1 795	1 275	1 635	1 491	3,7	1 585	3,1
Colombie	430	780	840	1 325	844	2,1	1 495	2,9
Autres pays	11 785	13 910	11 105	15 050	12 963	32,5	15 345	29,9
Total (personnes uniques)²	37 590	44 795	33 800	43 295	39 870	100,0	51 260	100,0

Tableau 3 (suite) - Caractéristiques des titulaires d’au moins un permis de travail à des fins d’emploi, Programme de mobilité internationale (PMI), selon la date de signature du permis, au Québec, 2018 à 2022

Permis de travail à des fins d’emploi	2018	2019	2020	2021	Moyenne 2018-2021		2022	
	n ¹	n ¹	n ¹	n ¹	n ¹	%	n ¹	%
Région économique de destination								
Abitibi-Témiscamingue	105	150	90	140	121	0,3	225	0,4
Bas-Saint-Laurent	235	305	210	250	250	0,6	300	0,6
Capitale-Nationale	1 450	1 755	875	1 295	1 344	3,4	2 060	4,0
Centre-du-Québec	185	280	200	315	245	0,6	430	0,8
Chaudière-Appalaches	385	615	445	695	535	1,3	795	1,6
Côte-Nord	55	75	55	95	70	0,2	125	0,2
Estrie	950	1 120	840	1 235	1 036	2,6	1 525	3,0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	60	95	30	55	60	0,2	80	0,2
Lanaudière	205	245	190	275	229	0,6	365	0,7
Laurentides	745	940	360	580	656	1,6	1 035	2,0
Laval	650	755	640	905	738	1,8	1 040	2,0
Mauricie	400	490	345	530	441	1,1	570	1,1
Montréal	1 860	2 365	1 805	2 475	2 126	5,3	3 135	6,1
Montréal	26 395	30 390	23 230	28 400	27 104	68,0	31 890	62,2
Nord-du-Québec	15	15	20	30	20	0,1	35	0,1
Outaouais	595	680	605	765	661	1,7	995	1,9
Saguenay-Lac-Saint-Jean	300	345	260	420	331	0,8	485	0,9
Non précisée	3 100	4 380	3 715	4 955	4 038	10,1	6 390	12,5
Total (personnes uniques)²	37 590	44 795	33 800	43 295	39 870	100,0	51 260	100,0

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Pour la protection des renseignements personnels, certains chiffres compris entre 0 et 5 ont été remplacés par le symbole « x ». De plus, les données ont été arrondies au multiple de cinq près.

* Les données ont été extraites à une date antérieure à la production du rapport et sont en constante évolution.

1. Les totaux peuvent différer de la somme des parties à cause des arrondissements.

2. La somme des titulaires de permis n’égalise pas le *Total (personnes uniques)*.

3. Réponse à la question « Pouvez-vous communiquer en français, en anglais, ou dans les deux langues? ».

4. La catégorie *Connaissant le français* regroupe les personnes pouvant communiquer en français ou en français et en anglais. Le calcul du ratio de la connaissance du français exclut les données de la catégorie *Non précisée*.

5. Personnes n’ayant pas l’intention de se joindre au marché du travail : les retraités, les autres non travailleurs et certains étudiants.

Source : Ce tableau a été créé par le ministère de l’Immigration, de la Francisation et de l’Intégration, Direction de la recherche, de la veille et de l’analyse, à partir des données d’IRCC pour le quatrième trimestre de 2022.

Tableau 4 - Caractéristiques des titulaires d'un permis de travail à des fins d'emploi valide au 31 décembre, Programme de mobilité internationale (PMI), au Québec, 2018 à 2022

Permis de travail à des fins d'emploi	2018	2019	2020	2021	Moyenne 2018-2021		2022	
	n ¹	n ¹	n ¹	n ¹	n ¹	%	n ¹	%
Type de permis								
Permis initial	22 130	26 930	19 805	17 685	21 638	35,3	24 795	33,9
Permis subséquent	31 135	37 595	43 685	46 435	39 713	64,7	48 400	66,1
Total (personnes uniques)²	53 265	64 530	63 490	64 120	61 351	100,0	73 195	100,0
Type de permis								
Permis fermés	15 070	18 175	13 945	16 530	15 930	26,0	22 755	31,1
Permis ouverts	38 195	46 355	49 545	47 585	45 420	74,0	50 445	68,9
Total (personnes uniques)²	53 265	64 530	63 490	64 120	61 351	100,0	73 195	100,0
Sous-programmes et volets								
Ententes	2 950	3 615	2 845	2 600	3 003	4,9	2 975	4,1
Intérêts canadiens	50 310	60 855	60 520	58 890	57 644	94,0	65 600	89,6
Avantage important	4 655	5 775	4 795	4 910	5 034	8,2	4 570	6,2
Emploi réciproque	13 255	14 460	10 455	7 090	11 315	18,4	9 770	13,3
<i>Expérience internationale Canada (EIC)</i>	12 230	13 295	9 425	5 860	10 203	16,6	8 000	10,9
<i>Professeurs d'échange, conférenciers invités</i>	245	220	85	75	156	0,3	145	0,2
<i>Autre emploi réciproque</i>	775	945	940	1 160	955	1,6	1 620	2,2
Programmes de recherche	65	60	55	50	58	0,1	45	0,1
Concurrence et politique générale	31 885	40 090	44 755	46 290	40 755	66,4	50 630	69,2
<i>Époux/conjoints de fait des travailleurs qualifiés</i>	7 150	10 230	11 125	11 250	9 939	16,2	12 255	16,7
<i>Époux/conjoints de fait des étudiants</i>	3 680	4 960	4 620	4 060	4 330	7,1	4 290	5,9
<i>Travail postdiplôme</i>	18 945	22 700	27 165	28 905	24 429	39,8	31 915	43,6
<i>Détenteurs d'une bourse de perfectionnement (Ph. D.) et titulaires d'une bourse</i>	1 585	1 645	1 285	1 480	1 499	2,4	1 525	2,1
<i>Médecins résidents et moniteurs</i>	525	555	560	600	560	0,9	645	0,9
Employés d'organismes religieux et de bienfaisance	450	470	465	545	483	0,8	590	0,8
Travailleurs vulnérables	0	40	100	120	65	0,1	190	0,3
Autres titulaires de permis de travail du PMI	5	20	25	2 505	639	1,0	4 430	6,1
Total (personnes uniques)²	53 265	64 530	63 490	64 120	61 351	100,0	73 195	100,0

Tableau 4 (suite) - Caractéristiques des titulaires d'un permis de travail à des fins d'emploi valide au 31 décembre, Programme de mobilité internationale (PMI), au Québec, 2018 à 2022

Permis de travail à des fins d'emploi	2018	2019	2020	2021	Moyenne 2018-2021		2022	
	n ¹	n ¹	n ¹	n ¹	n ¹	%	n ¹	%
Groupe d'âge								
0 à 14 ans	X	10	X	X	10	0,0	10	0,0
15 à 29 ans	28 100	32 525	31 210	32 115	30 988	50,5	38 075	52,0
30 à 44 ans	21 180	27 070	27 375	26 630	25 564	41,7	28 635	39,1
45 à 59 ans	3 485	4 330	4 425	4 855	4 274	7,0	5 330	7,3
60 ans et plus	490	595	475	515	519	0,8	1 145	1,6
Total (personnes uniques)²	53 265	64 530	63 490	64 120	61 351	100,0	73 195	100,0
Langue connue³								
Français	5 360	6 495	7 500	8 555	6 978	15,7	8 495	14,3
Bilingue (français et anglais)	18 350	21 165	23 185	25 475	22 044	49,8	24 025	40,4
<i>Connaissant le français⁴</i>	23 710	27 660	30 685	34 030	29 021	65,5	32 520	54,7
Anglais	10 720	13 460	15 750	20 025	14 989	33,8	25 850	43,5
Aucune (ni français ni anglais)	210	320	275	380	296	0,7	1 090	1,8
Non disponible	18 620	23 085	16 780	9 685	17 043	27,8	13 740	18,8
Total (personnes uniques)²	53 265	64 530	63 490	64 120	61 351	100,0	73 195	100,0
Catégorie professionnelle								
Profession spécialisée	14 670	17 530	13 420	13 555	14 794	24,1	17 300	23,6
0 - Gestion	2 345	2 685	2 350	2 385	2 441	4,0	2 570	3,5
A - Postes professionnels	7 530	8 670	6 725	6 695	7 405	12,1	8 275	11,3
B - Postes techniques et spécialisés	4 800	6 175	4 345	4 475	4 949	8,1	6 455	8,8
Profession peu spécialisée	305	475	305	430	379	0,6	740	1,0
C - Postes intermédiaires et de bureau	290	460	290	340	345	0,6	630	0,9
D - Postes élémentaires et manœuvres	15	15	15	90	34	0,1	110	0,2
Avec l'intention de se joindre au marché du travail	37 975	46 135	49 475	49 990	45 894	74,8	53 730	73,4
N'a pas l'intention de se joindre au marché du travail⁵	265	325	240	110	235	0,4	45	0,1
Profession non précisée	50	65	55	35	51	0,1	1 390	1,9
Total (personnes uniques)²	53 265	64 530	63 490	64 120	61 351	100,0	73 195	100,0

Tableau 4 (suite) - Caractéristiques des titulaires d'un permis de travail à des fins d'emploi valide au 31 décembre, Programme de mobilité internationale (PMI), au Québec, 2018 à 2022

Permis de travail à des fins d'emploi	2018	2019	2020	2021	Moyenne 2018-2021		2022	
	n ¹	n ¹	n ¹	n ¹	n ¹	%	n ¹	%
Catégorie professionnelle								
Gestion	2 310	2 640	2 300	2 325	2 394	3,9	2 540	3,5
Affaires, finance et administration	1 470	1 685	1 135	1 140	1 358	2,2	1 875	2,6
Sciences naturelles et appliquées	4 060	5 110	3 900	3 370	4 110	6,7	4 975	6,8
Secteur de la santé	590	660	770	890	728	1,2	1 040	1,4
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	2 770	2 935	2 225	2 495	2 606	4,2	2 905	4,0
Arts, culture, sports et loisirs	2 420	3 045	1 950	2 310	2 431	4,0	2 450	3,3
Vente et services	810	1 025	790	870	874	1,4	1 785	2,4
Métiers, transport et machinerie	385	620	470	375	463	0,8	535	0,7
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	55	55	35	55	50	0,1	70	0,1
Fabrication et services d'utilité publique	75	180	100	105	115	0,2	195	0,3
Autres catégories	38 270	46 505	49 765	50 160	46 175	75,3	54 785	74,8
Non précisé	50	65	55	35	51	0,1	45	0,1
Total (personnes uniques)²	53 265	64 530	63 490	64 120	61 351	100,0	73 195	100,0
Principaux pays de naissance (ordre de 2022)								
France	19 635	22 390	19 530	16 475	19 508	31,8	17 395	23,8
Inde	3 995	5 510	7 030	9 160	6 424	10,5	14 670	20,0
Chine	4 490	5 245	4 955	4 370	4 765	7,8	3 210	4,4
États-Unis	3 560	3 975	3 165	3 150	3 463	5,6	2 965	4,1
Ukraine	145	170	155	140	153	0,2	2 600	3,6
Mexique	795	1 175	1 220	1 535	1 181	1,9	2 420	3,3
Maroc	1 175	1 640	2 115	2 435	1 841	3,0	2 345	3,2
Brésil	1 735	2 430	2 415	2 205	2 196	3,6	2 145	2,9
Colombie	555	1 050	1 395	1 875	1 219	2,0	2 120	2,9
Algérie	785	1 240	1 840	1 865	1 433	2,3	2 115	2,9
Autres pays	16 395	19 700	19 680	20 915	19 173	31,3	21 210	29,0
Total (personnes uniques)²	53 265	64 530	63 490	64 120	61 351	100,0	73 195	100,0

Tableau 4 (suite) - Caractéristiques des titulaires d'un permis de travail à des fins d'emploi valide au 31 décembre, Programme de mobilité internationale (PMI), au Québec, 2018 à 2022

Permis de travail à des fins d'emploi	2018	2019	2020	2021	Moyenne 2018-2021		2022	
	n ¹	n ¹	n ¹	n ¹	n ¹	%	n ¹	%
Région économique de destination								
Abitibi-Témiscamingue	95	145	155	170	141	0,2	255	0,3
Bas-Saint-Laurent	315	385	375	380	364	0,6	420	0,6
Capitale-Nationale	1 460	1 980	1 615	1 710	1 691	2,8	2 465	3,4
Centre-du-Québec	195	320	365	440	330	0,5	530	0,7
Chaudière-Appalaches	455	770	835	910	743	1,2	1 015	1,4
Côte-Nord	75	90	95	130	98	0,2	170	0,2
Estrie	1 150	1 475	1 515	1 660	1 450	2,4	1 890	2,6
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	70	80	70	65	71	0,1	95	0,1
Lanaudière	210	285	315	330	285	0,5	415	0,6
Laurentides	610	940	790	720	765	1,2	1 000	1,4
Laval	755	1 000	1 080	1 215	1 013	1,7	1 400	1,9
Mauricie	390	530	605	695	555	0,9	725	1,0
Montréal	2 220	3 005	3 155	3 345	2 931	4,8	3 975	5,4
Montréal	39 135	45 610	43 920	43 470	43 034	70,1	48 320	66,0
Nord-du-Québec	20	25	35	45	31	0,1	50	0,1
Outaouais	820	975	1 060	1 130	996	1,6	1 400	1,9
Saguenay-Lac-Saint-Jean	400	500	540	610	513	0,8	670	0,9
Non précisée	4 880	6 405	6 960	7 095	6 335	10,3	8 410	11,5
Total (personnes uniques)²	53 265	64 530	63 490	64 120	61 351	100,0	73 195	100,0

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Pour la protection des renseignements personnels, certains chiffres compris entre 0 et 5 ont été remplacés par le symbole « x ». De plus, les données ont été arrondies au multiple de cinq près.

* Les données ont été extraites à une date antérieure à la date de production du rapport et sont en constante évolution.

1. Les totaux peuvent différer de la somme des parties à cause des arrondissements.

2. La somme des titulaires de permis n'égal pas le *Total (personnes uniques)*.

3. Réponse à la question « Pouvez-vous communiquer en français, en anglais, ou dans les deux langues? »

4. La catégorie *Connaissant le français* regroupe les personnes pouvant communiquer en français ou en français et en anglais. Le calcul du ratio de la connaissance du français exclut les données de la catégorie *Non précisé(e)*.

5. Personnes n'ayant pas l'intention de se joindre au marché du travail : les retraités, les autres non travailleurs et certains étudiant

Source : Ce tableau a été créé par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la veille et de l'analyse, à partir des données d'IRCC pour le quatrième trimestre de 2022.

Tableau 5 - Caractéristiques des titulaires d'au moins un permis d'études, Programme des étudiants étrangers (PÉE), selon la date de signature du permis, au Québec, 2018 à 2022

Permis d'études	2018	2019	2020	2021	Moyenne 2018-2021		2022	
	n ¹	n ¹	n ¹	n ¹	n ¹	%	n ¹	%
Type de permis								
Permis initial	27 125	37 005	16 720	38 970	29 955	58,2	37 530	60,1
Permis subséquent	17 450	20 575	26 155	25 070	22 313	43,3	25 945	41,6
Total (personnes uniques)⁴	43 980	57 025	42 260	62 785	51 513	100,0	62 400	100,0
Type de permis								
Permis unique	34 715	42 110	26 865	45 920	37 403	72,6	43 460	69,7
Permis multiple	9 265	14 915	15 405	16 945	14 133	27,4	18 905	30,3
<i>Avec permis de travail</i>	9 230	14 895	15 395	16 920	14 110	27,4	18 890	30,3
<i>Sans permis de travail</i>	35	20	10	25	23	0,0	15	0,0
Total (personnes uniques)⁴	43 980	57 030	42 270	62 865	51 536	100,0	62 365	100,0
Groupe d'âge								
0 à 14 ans	2 215	3 465	2 335	4 090	3 026	5,9	4 775	7,7
15 à 29 ans	35 460	46 045	33 435	50 060	41 250	80,1	47 885	76,7
<i>15 à 19 ans</i>	10 645	13 960	8 270	13 055	11 483	22,3	11 345	18,2
<i>20 à 24 ans</i>	16 655	21 760	16 410	25 835	20 165	39,1	24 550	39,3
<i>25 à 29 ans</i>	8 215	10 380	8 870	11 315	9 695	18,8	12 100	19,4
30 à 44 ans	5 700	6 750	5 780	7 790	6 505	12,6	8 825	14,1
45 et plus	640	800	775	890	776	1,5	950	1,5
Total (personnes uniques)⁴	43 980	57 025	42 260	62 785	51 513	100,0	62 400	100,0
Niveau d'études								
Primaire	1 345	2 315	1 520	2 735	1 979	3,8	3 355	5,4
Secondaire et École de métier ²	6 945	8 260	6 680	8 095	7 495	14,5	8 335	13,4
Cégep et Collège ³	9 600	16 860	15 720	14 805	14 246	27,7	15 095	24,2
Universitaire	25 210	28 325	17 600	36 460	26 899	52,2	34 945	56,0
<i>Baccalauréat</i>	11 550	13 110	7 110	16 180	11 988	23,3	15 150	24,3
<i>Maîtrise</i>	8 775	9 795	6 205	13 205	9 495	18,4	13 000	20,8
<i>Doctorat</i>	3 400	3 860	3 390	5 180	3 958	7,7	4 875	7,8
<i>Autres études universitaires</i>	1 515	1 500	1 000	1 940	1 489	2,9	2 025	3,2
Autres études	1 115	1 520	1 075	1 000	1 178	2,3	1 015	1,6
Non précisé	20	15	15	10	15	0,0	5	0,0
Total (personnes uniques)⁴	43 980	57 025	42 260	62 785	51 513	100,0	62 400	100,0

Tableau 5 (suite) - Caractéristiques des titulaires d’au moins un permis d’études, Programme des étudiants étrangers (PÉE), selon la date de signature du permis, au Québec, 2018 à 2022

Permis d’études	2018	2019	2020	2021	Moyenne 2018-2021		2022	
	n ¹	n ¹	n ¹	n ¹	n ¹	%	n ¹	%
Région de destination								
Abitibi-Témiscamingue	290	290	160	365	276	0,5	450	0,7
Bas-Saint-Laurent	630	615	325	840	603	1,2	1 045	1,7
Capitale-Nationale	3 305	3 880	2 695	4 785	3 666	7,1	5 670	9,1
Centre-du-Québec	155	235	190	485	266	0,5	395	0,6
Chaudière-Appalaches	240	305	270	580	349	0,7	685	1,1
Côte-Nord	65	65	40	80	63	0,1	125	0,2
Estrie	1 785	2 360	1 680	2 660	2 121	4,1	2 240	3,6
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	345	155	100	110	178	0,3	170	0,3
Lanaudière	65	60	65	130	80	0,2	160	0,3
Laurentides	95	150	120	175	135	0,3	235	0,4
Laval	425	625	460	710	555	1,1	880	1,4
Mauricie	1 355	2 215	1 435	2 650	1 914	3,7	2 470	4,0
Montréal	1 145	1 550	1 255	1 830	1 445	2,8	1 775	2,8
Montréal	31 870	40 505	31 555	43 795	36 931	71,7	41 295	66,2
Nord-du-Québec	20	10	15	20	16	0,0	55	0,1
Outaouais	460	1 355	515	775	776	1,5	1 155	1,9
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 455	1 960	875	2 095	1 596	3,1	2 420	3,9
Non précisée	435	830	760	985	753	1,5	1 500	2,4
Total (personnes uniques)⁴	43 980	57 025	42 260	62 785	51 513	100,0	62 400	100,0

Tableau 5 (suite) - Caractéristiques des titulaires d'au moins un permis d'études, Programme des étudiants étrangers (PÉE), selon la date de signature du permis, au Québec, 2018 à 2022

Permis d'études	2018	2019	2020	2021	Moyenne 2018-2021		2022	
	n ¹	n ¹	n ¹	n ¹	n ¹	%	n ¹	%
Langue connue⁵								
Français	6 095	7 695	5 970	10 270	7 508	15,0	12 445	20,3
Bilingue (français et anglais)	18 830	22 045	15 505	28 490	21 218	42,5	27 455	44,8
<i>Connaissant le français⁶</i>	24 845	29 665	21 330	38 575	28 604	57,3	39 720	64,8
Anglais	17 080	24 630	19 905	22 460	21 019	42,1	20 695	33,8
Aucune (ni français ni anglais)	440	605	275	665	496	1,0	1 015	1,7
Non précisée	1 800	2 295	970	1 265	1 583	3,1	1 150	1,8
Total (personnes uniques)⁴	43 980	57 025	42 260	62 785	51 513	100,0	62 400	100,0
Principaux pays de naissance (ordre de 2022)								
France	9 920	10 475	5 870	13 670	9 984	19,4	10 700	17,1
Inde	5 615	12 700	12 190	10 085	10 148	19,7	8 075	12,9
Algérie	1 345	2 500	1 885	2 660	2 098	4,1	4 315	6,9
Chine	5 895	5 960	4 165	4 430	5 113	9,9	3 505	5,6
Maroc	1 645	2 420	1 900	2 995	2 240	4,3	3 165	5,1
Iran	1 530	2 060	1 520	2 710	1 955	3,8	2 545	4,1
Colombie	700	1 135	785	1 635	1 064	2,1	2 305	3,7
Tunisie	1 130	1 325	1 180	1 615	1 313	2,5	2 135	3,4
Cameroun	735	935	680	1 150	875	1,7	1 860	3,0
Brésil	1 070	1 180	700	1 140	1 023	2,0	1 745	2,8
Autres pays	14 390	16 335	11 380	20 695	15 700	30,5	22 050	35,3
Total (personnes uniques)⁴	43 980	57 025	42 260	62 785	51 513	100,0	62 400	100,0

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Pour la protection des renseignements personnels, certains chiffres compris entre 0 et 5 ont été remplacés par le symbole « x ». De plus, les données ont été arrondies au multiple de cinq près.

1. Les totaux peuvent différer de la somme des parties à cause des arrondissements.

2. Inclut : ALS/FLS, CFPT/CFMS/DEP/ASP, École secondaire et École de métier (voir annexe).

3. Inclut : Cégep technique et pré-universitaire, Collège (tous niveaux), ALS/FLS et Collège, AEC (voir annexe).

4. La somme des titulaires de permis n'égal pas le *Total (personnes uniques)*.

5. Réponse à la question « Pouvez-vous communiquer en français, en anglais, ou dans les deux langues? ».

6. La catégorie *Connaissant le français* regroupe les personnes pouvant communiquer en français ou en français et en anglais. Le calcul du ratio de la connaissance du français exclut les données de la catégorie *Non précisée*.

Source : Ce tableau a été créé par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la veille et de l'analyse, à partir des données d'IRCC pour le quatrième trimestre de 2022.

Tableau 6 – Caractéristiques des titulaires d'un permis d'études valide au 31 décembre, Programme des étudiants étrangers (PÉE), au Québec, 2018 à 2022

Permis d'études	2018	2019	2020	2021	Moyenne 2018-2021		2022	
	n ¹	n ¹	n ¹	n ¹	n ¹	%	n ¹	%
Type de permis								
Permis initial	46 490	61 720	50 125	60 370	54 676	65,7	62 305	66,7
Permis subséquent	23 795	26 335	32 960	30 960	28 513	34,3	31 065	33,3
Total (personnes uniques)⁴	70 285	88 055	83 085	91 330	83 189	100,0	93 370	100,0
Type de permis								
Permis unique	54 890	64 975	53 965	62 805	59 159	71,1	65 480	70,1
Permis multiple	15 395	23 080	29 115	28 520	24 028	28,9	27 890	29,9
<i>Avec permis de travail</i>	15 370	23 055	29 105	28 500	24 008	28,9	27 870	29,8
<i>Sans permis de travail</i>	25	25	10	20	20	0,0	20	0,0
Total (personnes uniques)⁴	70 285	88 055	83 085	91 330	83 189	100,0	93 370	100,0
Groupe d'âge								
0 à 14 ans	2 390	3 705	3 040	4 370	3 376	4,1	5 665	6,1
15 à 29 ans	57 055	71 505	67 210	73 775	67 386	81,0	72 225	77,4
<i>15 à 19 ans</i>	12 650	15 580	10 635	12 355	12 805	15,4	12 905	13,8
<i>20 à 24 ans</i>	29 480	37 510	37 760	42 735	36 871	44,3	39 385	42,2
<i>25 à 29 ans</i>	14 920	18 415	18 815	18 685	17 709	21,3	19 935	21,4
30 à 44 ans	9 810	11 540	11 460	11 890	11 175	13,4	14 020	15,0
45 et plus	1 030	1 305	1 370	1 295	1 250	1,5	1 460	1,6
Total (personnes uniques)⁴	70 285	88 055	83 085	91 330	83 189	100,0	93 370	100,0
Niveau d'études								
Primaire	1 620	2 725	2 225	3 165	2 434	2,9	4 355	4,7
Secondaire et École de métier ²	8 320	9 390	8 470	8 855	8 759	10,5	9 615	10,3
Cégep et Collège ³	13 690	23 450	27 690	23 820	22 163	26,6	19 460	20,8
Universitaire	45 140	50 480	42 905	54 030	48 139	57,9	58 675	62,8
<i>Baccalauréat</i>	22 450	25 325	21 375	27 290	24 110	29,0	27 645	29,6
<i>Maîtrise</i>	13 450	15 165	12 210	15 595	14 105	17,0	18 975	20,3
<i>Doctorat</i>	7 385	8 085	7 970	9 115	8 139	9,8	9 770	10,5
<i>Autres études universitaires</i>	1 855	1 910	1 350	2 035	1 788	2,1	2 290	2,5
Autres études	1 490	1 985	1 775	1 440	1 673	2,0	1 255	1,3
Non précisé	25	25	25	15	23	0,0	10	0,0
Total (personnes uniques)⁴	70 285	88 055	83 085	91 330	83 189	100,0	93 370	100,0

Tableau 6 (suite) - Caractéristiques des titulaires d'un permis d'études valide au 31 décembre, Programme des étudiants étrangers (PÉE), au Québec, 2018 à 2022

Permis d'études	2018	2019	2020	2021	Moyenne 2018-2021		2022	
	n ¹	n ¹	n ¹	n ¹	n ¹	%	n ¹	%
Région de destination								
Abitibi-Témiscamingue	445	445	320	480	423	0,5	625	0,7
Bas-Saint-Laurent	1 040	1 055	810	1 105	1 003	1,2	1 445	1,5
Capitale-Nationale	5 600	6 440	5 600	6 825	6 116	7,4	8 330	8,9
Centre-du-Québec	175	285	330	590	345	0,4	580	0,6
Chaudière-Appalaches	380	480	475	705	510	0,6	960	1,0
Côte-Nord	155	155	120	115	136	0,2	155	0,2
Estrie	2 790	3 440	3 305	4 080	3 404	4,1	3 595	3,9
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	410	280	160	150	250	0,3	205	0,2
Lanaudière	90	90	105	145	108	0,1	200	0,2
Laurentides	130	190	170	200	173	0,2	260	0,3
Laval	655	880	825	955	829	1,0	1 135	1,2
Mauricie	2 085	3 300	3 405	4 295	3 271	3,9	4 280	4,6
Montérégie	1 570	1 820	1 770	2 200	1 840	2,2	2 390	2,6
Montréal	50 935	63 265	60 340	63 635	59 544	71,6	62 160	66,6
Nord-du-Québec	25	30	25	20	25	0,0	60	0,1
Outaouais	660	1 660	1 535	1 095	1 238	1,5	1 495	1,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 585	3 145	2 580	3 390	2 925	3,5	3 730	4,0
Non précisée	555	1 090	1 200	1 335	1 045	1,3	1 760	1,9
Total (personnes uniques)⁴	70 285	88 055	83 085	91 330	83 189	100,0	93 370	100,0

Tableau 6 (suite) - Caractéristiques des titulaires d'un permis d'études valide au 31 décembre, Programme des étudiants étrangers (PÉE), au Québec, 2018 à 2022

Permis d'études	2018	2019	2020	2021	Moyenne 2018-2021		2022	
	n ¹	n ¹	n ¹	n ¹	n ¹	%	n ¹	%
Langue connue⁵								
Français	10 105	11 700	10 990	13 790	11 646	14,6	17 275	18,9
Bilingue (français et anglais)	29 975	34 675	30 720	38 720	33 523	41,9	41 680	45,7
<i>Connaissant le français⁶</i>	<i>40 085</i>	<i>46 375</i>	<i>41 710</i>	<i>52 515</i>	<i>45 171</i>	<i>56,5</i>	<i>58 955</i>	<i>64,6</i>
Anglais	26 015	36 780	38 110	35 665	34 143	42,7	31 025	34,0
Aucune (ni français ni anglais)	555	765	580	805	676	0,8	1 255	1,4
Non précisée	3 630	4 130	2 685	2 345	3 198	3,8	2 135	2,3
Total (personnes uniques)⁴	70 285	88 055	83 085	91 330	83 189	100,0	93 370	100,0
Principaux pays de naissance (ordre de 2022)								
France	16 930	17 515	13 350	18 215	16 503	19,8	17 185	18,4
Inde	7 270	16 710	21 520	17 390	15 723	18,9	10 790	11,6
Algérie	1 875	3 395	3 930	4 660	3 465	4,2	6 260	6,7
Chine	9 460	9 575	8 080	7 030	8 536	10,3	5 985	6,4
Maroc	2 445	3 320	3 285	4 005	3 264	3,9	4 720	5,1
Iran	2 385	3 255	3 075	3 615	3 083	3,7	4 120	4,4
États-Unis	3 590	3 665	3 145	3 640	3 510	4,2	3 525	3,8
Colombie	905	1 515	1 420	2 060	1 475	1,8	2 975	3,2
Tunisie	1 755	1 945	1 920	2 115	1 934	2,3	2 750	2,9
Cameroun	1 140	1 445	1 350	1 595	1 383	1,7	2 485	2,7
Autres pays	22 530	25 715	22 015	27 000	24 315	29,2	32 575	34,9
Total (personnes uniques)⁴	70 285	88 055	83 085	91 330	83 189	100,0	93 370	100,0

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Pour la protection des renseignements personnels, certains chiffres compris entre 0 et 5 ont été remplacés par le symbole « x ». De plus, les données ont été arrondies au multiple de cinq près.

1. Les totaux peuvent différer de la somme des parties à cause des arrondissements.

2. Inclut : ALS/FLS, CFPT/CFMS/DEP/ASP, École secondaire et École de métier (voir annexe).

3. Inclut : Cégep technique et pré-universitaire, Collège (tous niveaux), ALS/FLS et Collège, AEC (voir annexe).

4. La somme des titulaires de permis n'égalise pas le *Total (personnes uniques)*.

5. Réponse à la question « Pouvez-vous communiquer en français, en anglais, ou dans les deux langues? ».

6. La catégorie *Connaissant le français* regroupe les personnes pouvant communiquer en français ou en français et en anglais. Le calcul du ratio de la connaissance du français exclut les données de la catégorie *Non précisée*.

Source : Ce tableau a été créé par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la veille et de l'analyse, à partir des données d'IRCC pour le quatrième trimestre de 2022.

Glossaire des termes et des concepts

Ce glossaire s'appuie sur la publication d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada intitulée *Avant-propos et disponible à partir de la page Faits et chiffres 2015*¹.

Aides familiaux : Les aides familiaux sont des étrangers qui accomplissent des tâches énumérées dans la catégorie 4411 (gardiens/gardiennes d'enfants en milieu familial) ou la catégorie 4412 (aides familiaux résidents/aides familiales résidentes) de la Classification nationale des professions (CNP).

Classification nationale des professions² (CNP) : La Classification nationale des professions (CNP) est la référence reconnue en matière de professions au Canada. Elle est révisée périodiquement pour s'assurer de sa pertinence au regard de l'évolution du marché du travail. La version de 2016 répartissait plus de 40 000 appellations d'emploi en 500 profils de groupes professionnels. La version de 2021 est progressivement mise en œuvre au Québec depuis le 16 novembre 2022. Cette version contient 516 professions. La CNP constitue un cadre normalisé pour organiser le monde du travail en un système cohérent. Elle est utilisée pour recueillir et organiser les statistiques sur les professions et pour fournir de l'information compréhensible sur le marché du travail. Les données d'Immigration, Réfugiés, et Citoyenneté Canada (IRCC) qui sont utilisées pour cette publication sont comptabilisées avec la CNP 2011, qui est similaire à la CNP 2016. IRCC instaure progressivement la CNP 2021 dans ses données.

Date selon l'année de signature : date à laquelle le permis de résidence temporaire a été signé par une agente ou un agent de signature d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. C'est la date à laquelle un permis entre en vigueur.

Destination prévue : endroit au Canada où le résident ou la résidente temporaire se destine, selon les informations fournies sur le permis.

Diplôme d'études :

- AEC** : Attestation d'études collégiales
- ALS** : Anglais langue seconde
- ASP** : Attestation de spécialisation professionnelle
- CFMS** : Certificat de formation à un métier semi-spécialisé
- CFPT** : Certificat de formation préparatoire au travail
- DEC** : Diplôme d'études collégiales
- DEP** : Diplôme d'études professionnelles
- FLS** : Français langue seconde

Étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) : Anciennement appelée *Avis relatif au marché du travail (AMT)*, une étude d'impact sur le marché du travail est un processus de vérification du marché du travail par l'entremise duquel Emploi et Développement social Canada (EDSC) et le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration évalue conjointement une offre d'emploi pour veiller à ce que l'embauche de travailleuses et de travailleurs étrangers n'ait pas de répercussions négatives sur le marché du travail canadien. Un impact positif sur le marché du travail signifie que l'employeur a essayé, en vain, de trouver une personne de citoyenneté canadienne ou ayant la résidence

¹ Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, http://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/052642bb-3fd9-4828-b608-c81dff7e539c?_ga=2.69897232.1085900265.1494276354-875061813.1492104393.

² Emploi et Développement social Canada, Classification nationale des professions, <https://noc.esdc.gc.ca/Accueil/Bienvenue/c31a100d76894e36a410c5effa78d3a9>.

permanente au Canada pour l'emploi, que l'offre d'emploi est authentique, et que l'employeur a rempli les engagements d'offres d'emplois aux travailleurs étrangers qu'il a embauchés dans le passé. L'employeur doit transmettre sa demande auprès du gouvernement fédéral et du Québec. La demande transmise au Québec doit également comporter la demande de sélection temporaire du ressortissant étranger pressenti pour occuper l'emploi³. Après l'obtention d'une EIMT positive, le Québec délivre un certificat d'acceptation du Québec (CAQ). La travailleuse ou le travailleur doit faire une demande auprès d'IRCC pour obtenir un permis de travail et l'employeur doit fournir une copie de l'EIMT positive d'EDSC afin qu'elle soit ajoutée à l'offre de service de la travailleuse ou du travailleur.

Étudiants étrangers : Personnes résidant temporairement au Canada au cours d'une année civile donnée en vertu d'un permis d'études. Les étudiantes et étudiants étrangers ont reçu un document leur permettant d'étudier au Canada et peuvent également être titulaires d'un autre permis en même temps. La *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* prévoit qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un permis d'études pour suivre un programme d'études dont la durée est de six mois ou moins.

Niveau de compétence : La Classification nationale des professions (CNP) de 2011 prévoit cinq niveaux de compétence. Les titulaires de permis sont donc catégorisés selon ces cinq niveaux, soit :

Niveau O (cadres) : Postes de gestion.

Niveau A (professionnels) : Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance ; sciences naturelles et appliquées ; santé ; sciences sociales, éducation, services gouvernementaux ; religion ; arts et culture. Exigences en matière d'études et de formation : diplôme universitaire.

Niveau B (techniques et spécialisés) : Personnel technique et spécialisé en administration et en gestion des affaires ; sciences naturelles et appliquées ; santé ; droit, services sociaux, éducation et religion ; arts, culture, sports et loisirs ; vente et services ; personnel des métiers et personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport et de la machinerie ; personnel spécialisé du secteur primaire ; personnel de supervision et personnel spécialisé dans la transformation, la fabrication et les services publics. Exigences en matière d'études et de formation : deux ou trois ans d'études postsecondaires ou deux à cinq ans de formation d'apprenti ou trois ou quatre ans d'études secondaires et plus de deux ans de formation en milieu de travail, de cours de formation propre à la profession ou d'expérience professionnelle spécifique.

Niveau C (intermédiaire et travail de bureau) : Personnel de bureau ; personnel de soutien des services de santé ; personnel intermédiaire de la vente et des services ; personnel spécialisé dans le transport, la conduite, l'installation et l'entretien de machineries ; personnel spécialisé du secteur primaire ; et personnel relié à la transformation, à la fabrication et au montage. Exigences en matière d'études et de formation : un à quatre ans d'études secondaires ou jusqu'à deux ans de formation en milieu de travail, de cours de formation ou d'expérience professionnelle spécifique.

Niveau D (élémentaire et manœuvres) : Personnel élémentaire dans la vente et les services et manœuvres en construction, industries primaires, transformation, fabrication et services publics. Exigences en matière d'études et de formation : pas d'exigences particulières en matière d'études ; brève démonstration du travail ou formation en milieu de travail.

Permis d'études : Permis de séjour autorisant les étrangers à entrer au Canada pour y étudier de façon temporaire. Le permis d'études indique la période au cours de laquelle la ou le titulaire peut étudier au Canada. Un permis d'études n'est généralement pas nécessaire pour les études de moins de six mois.

³ Des travaux sont en cours qui permettront sous peu de transmettre la demande d'EIMT et la demande de sélection temporaire en deux temps.

Permis de travail à des fins d'emploi : Autorisation de travailler au Canada délivrée à une personne qui ne possède pas la qualité de citoyen canadien ni le statut de résident permanent. Certains emplois temporaires au Canada n'exigent pas de permis de travail. C'est le cas, par exemple, des journalistes, des conférenciers, des artistes de spectacle et des fonctionnaires de gouvernements étrangers.

Programmes concernant les aides familiaux résidents : Ce volet du Programme des travailleurs étrangers temporaires regroupe le programme des aides familiaux résidents (PAFR) et les aides familiaux résidents. Le PAFR a pris fin le 30 novembre 2014. Il concernait des travailleuses étrangères et travailleurs étrangers temporaires qui vivaient au domicile de leur employeur et s'occupaient, sans supervision, d'enfants, de personnes âgées ou de personnes handicapées. Après avoir travaillé pendant deux ans à titre d'aides familiaux résidents, les personnes participantes disposaient d'un délai de quatre ans suivant leur arrivée au Canada pour demander le statut de résident permanent. La catégorie des aides familiaux résidents compte les personnes dont les permis de travail sont associés aux Classifications nationales des professions (CNP) qui couvrent les gardiens ou gardiennes d'enfants en milieu familial, les aides familiaux à domicile, les aides familiaux et les professions connexes.

Programme de mobilité internationale (PMI) : Le Programme de mobilité internationale comprend les titulaires de permis de travail qui ne requièrent pas d'EIMT. En dispensant certains étrangers de l'obligation d'avoir une EIMT avant de pouvoir travailler au Canada, le Programme de mobilité internationale vise à offrir des avantages concurrentiels au Canada et des avantages réciproques aux Canadiennes et aux Canadiens, plutôt que de remplir des emplois particuliers.

Résidents temporaires : Étrangers qui se trouvent légalement au Canada de façon temporaire grâce à un document valide (c.-à-d. permis de travail, permis d'études, fiches du visiteur) délivré aux personnes intéressées pour leur permettre d'entrer au Canada. La catégorie des Résidents temporaires comprend les travailleuses et travailleurs étrangers, les étudiantes et étudiants étrangers et les visiteurs.

Titulaires de permis valides à la fin de l'année : Titulaires de permis ayant un permis valide le dernier jour de chaque année – que le permis soit entré en vigueur au cours de l'année écoulée ou avant. Comme une personne peut obtenir un nouveau permis avant l'expiration d'un permis existant, au 31 décembre de chaque année, seul le dernier permis de chaque type (p. ex. permis de travail, permis d'études) signé est comptabilisé.

Titulaires de permis de travail délivrés : Personnes résidant temporairement au Canada au cours d'une année civile donnée en vertu d'un permis de travail. Les titulaires de permis de travail ont reçu un document qui leur permet de travailler au Canada et peuvent également être titulaires d'un autre permis en même temps.⁴

⁴ Source : Ce glossaire s'appuie sur la publication d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada intitulée *Avant-propos et disponible à partir de la page Faits et chiffres 2015*, http://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/052642bb-3fd9-4828-b608-c81dff7e539c?_ga=2.69897232.1085900265.1494276354-875061813.1492104393.